

# Séance du 20 Avril 2011

La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe LATRY, Maire.

Présents : MM BOUGUE Maryse, CAPDEVILLE Bruno, DARROUY Chantal, FARGUES Carmen, LAFFITEAU Marie-Paule, LABARTHE Jean-Marc, LACAVE Max, LASCOURREGES Monique, LAVIGNE Jean-Jacques, TARIS Eric.

Excusés : DUPEYRON Jean-Pierre, DUPRAT Benoît, SAINT-PIERRE Valérie, SANCHEZ Carmen

Secrétaire de séance : BOUGUE Maryse

## **I) Réforme des Collectivités Territoriales**

Monsieur le Préfet a convoqué la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 26 Avril prochain afin de présenter la proposition de l'Etat concernant la réforme des collectivités territoriales pour les cantons de Roquefort et Gabarret.

A la suite de la proposition faite, les communes des deux cantons auront un délai de trois mois pour délibérer.

Monsieur le Maire invite dorénavant les élus à engager une réflexion sur l'éventualité d'une fusion entre les deux cantons. L'ordre du jour du prochain conseil municipal portera sur cette réforme.

## **II) Document Unique**

Réalisé par le Centre de Gestion des Landes avec la participation des agents communaux, ce document (obligatoire pour les employeurs) permet d'évaluer les risques professionnels relevés dans chaque service et de proposer des mesures d'améliorations.

Monsieur LABARTHE Jean-Marc, nommé élu référent, ainsi que les agents Christelle DARROUY et Michèle SYLLAC sont invités :

- A mettre en place un plan d'actions sur une période de trois ans pour réaliser les propositions de mesures d'amélioration,
- Et d'indiquer les coûts éventuels de ces mesures.

Une mise à jour de ce document devra être effectuée au minimum chaque année ou lors de changements modifiant les conditions de travail.

Le Conseil Municipal approuve le Document Unique du Centre de Gestion.

## **III) Plan Communal de Sauvegarde**

Monsieur le Maire invite l'ensemble du Conseil Municipal à se retrouver rapidement pour commencer à travailler sur un questionnaire permettant la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde pour la commune.

Il rappelle son utilité : meilleure organisation des élus, coordination des actions et répartition des tâches et mise en place d'une cellule de crise, pour tout évènement majeur (accident routier, tempête, intempéries, ...).

#### **IV) Personnel communal**

##### **1) Modification de la durée de travail de l'agent Michèle SYLLAC**

Titulaire à 15h hebdomadaire, Monsieur le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire du temps de travail à 24h de l'ATSEM Mademoiselle Michèle SYLLAC et ce, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2011.

Actuellement, cet agent effectue l'équivalent d'un temps complet dont les heures lui sont réglées en heures complémentaires.

##### **2) Renouvellement du contrat de l'agent Vanessa LARRAMENDY**

Le contrat de l'agent Mademoiselle Vanessa LARRAMENDY arrive à échéance le 30 Mai prochain. Il convient de délibérer pour le renouvellement de son contrat.

Le Conseil Municipal accepte d'une part, la titularisation à raison de 25h pour Mademoiselle SYLLAC et d'autre part, le renouvellement du contrat pour une durée d'un an à Mademoiselle LARRAMENDY, et ce à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2011

#### **V) Notification des bases d'imposition 2011**

Monsieur le Maire communique les bases d'imposition pour les trois taxes.

Taxes	Taux 2010	Bases 2011	Taux 2011	Produit attendu
Habitation	16.87%	680 600	17.04%	115 974
Foncier bâti	14.74%	477 400	14.89%	71 085
Foncier non bâti	39.08%	72 900	39.47%	28 774
			<b>TOTAL</b>	<b>215 833</b>

#### **VI) Examen des offres bancaires**

Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont été sollicités pour des propositions de financements des investissements 2011 et un prêt à court terme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions de la caisse d'Epargne (10 voix pour, 1 abstention celle de Melle FARGUES Carmen, 0 contre)

##### **1) Financement des investissements 2011 :**

###### **Acquisition de deux tondeuses : montant 24 000€**

- Durée : 5 ans
- Taux : 3.33%      Frais de dossier : 50€

###### **Travaux à l'école : montant 150 000€**

- Durée : 12 ans
- Taux : 4.20%      Frais de dossier : 100€

###### **Travaux d'urbanisme : montant 35 000€**

- Durée : 10 ans
- Taux : 4.02%      Frais de dossier : 50€

### Travaux Entrée Ouest du Bourg : montant 150 000€

- Durée : 15 ans
- Taux : 4.42%      Frais de dossier : 100€

#### 2) Réalisation d'un prêt à court terme

Pour l'acquisition foncière concernant le projet de la surface commerciale, il convient de réaliser un prêt à court terme, permettant la revente au porteur du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition du Crédit Agricole (10 voix pour, 1 abstention celle de Melle FARGUES Carmen, 0 contre) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 135 000€
- Durée : 1 an
- Taux : 2.90%
- Frais de dossier : 100€

## **VII) Participation SYDEC – Enfouissement des lignes électriques**

### 1) Quartier de St Martin de Noët

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur le quartier de St Martin de Noët commencent à partir du poste de « Tampouy » jusqu'au poste de « Mastrat » en passant par celui de « Petepaou » et « Meysouot ».

La participation communale sur ce secteur est de 3 637€.

### 2) Entrée Ouest du bourg

Avec le projet d'aménagement d'un tourne à gauche situé à l'entrée Ouest du bourg, le SYDEC demande une contribution communale d'un montant de 22 593€ pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques jusqu'au virage de la Croix.

Pour ces deux opérations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les participations communales et décide de les financer sur emprunt au SYDEC.

## **VIII) Commande téléphones satellitaires**

L'Association des Maires des Landes effectue une commande groupée pour l'acquisition de téléphones satellitaires et de service de téléphonie – internet par satellite.

Cet appareil, dont le coût s'élève à environ 400€, permettra de palier la panne de télécommunications lors des événements de crise (comme cela a été le cas lors de la tempête du 24 Janvier 2009).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents d'adhérer au groupement de commandes organisé par l'Association des Maires des Landes.

## **IX) Questions diverses**

☞ Production d'énergie : Depuis le 14 Avril dernier, la mise en service de la production d'énergie est effective. Concernant les travaux d'aménagement de la salle de sport, l'extension du bâtiment est couverte, les enduits quasi terminés et les portes posées.

☞ Commission Numérués : L'ensemble des élus est convié le Lundi 2 Mai 2011 à 20h30 pour avancer sur ce projet.

☞ Commission Travaux : Elle se réunira le Mercredi 4 Mai 2011 à 19h pour discuter des différents projets.

☞ Réunion publique de mi-mandat : Une réunion de préparation est programmée le Mercredi 27 Avril. La population recevra une convocation pour cette réunion prévue Vendredi 6 Mai à 20h30 au foyer municipal.

☞ Modifications des statuts de la Communauté des Communes : Le Conseil Municipal accepte les modifications statutaires de la Communauté en matière de développement touristique : « Création d'un syndicat mixte « Développement touristique des Landes d'Armagnac à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2011 et de lui transférer la compétence tourisme ».

*La séance est levée à 22h20.*